

28 février 2019 : EUTHANASIE – Chiffres de l'année 2018

Ces chiffres concernent les documents d'enregistrement des euthanasies pratiquées entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018 examinés par la Commission. Une analyse plus détaillée des euthanasies déclarées en 2018 sera faite dans le prochain rapport bisannuel de la Commission (rassemblant les données de 2018 et 2019).

Le nombre de déclarations reçues pendant cette période a été de 2357. La majorité était rédigée en néerlandais, concernait des patients âgés de 60 à 89 ans et un peu plus de femmes. Le plus souvent, l'euthanasie a eu lieu au domicile.

Les affections principales à l'origine des demandes d'euthanasie étaient soit des cancers, soit une combinaison de plusieurs affections (polyopathologies) qui n'étaient pas susceptibles de s'améliorer et qui occasionnaient de plus en plus de handicaps sérieux allant jusqu'à une défaillance d'organes. Le décès des patients était généralement attendu à brève échéance. Les patients dont le décès n'est manifestement pas attendu à brève échéance souffraient majoritairement de polyopathologies, alors que le décès de patients cancéreux est rarement considéré tel.

Les demandes d'euthanasie sur la base de troubles mentaux et du comportement restent marginales (2,4% de l'ensemble des euthanasies). Comme tous les dossiers d'euthanasies, ceux-ci respectent les conditions légales (patient capable ; demande écrite ; situation médicale sans issue ; souffrance constante, inapaisable et insupportable causée par une affection grave et incurable ; demande réfléchie et répétée).

Aucune euthanasie de mineur non émancipé n'a été enregistrée en 2018.

La Commission a estimé que toutes les déclarations reçues répondaient aux conditions essentielles de la loi et aucune n'a été transmise au procureur du Roi.

Chiffres détaillés

Le nombre de déclarations reçues en 2018 a été de 2357. Le nombre d'euthanasies enregistrées est resté stable (seulement 1,8 % d'augmentation).

Le nombre de documents d'enregistrement en français continue d'augmenter (76% NL / 24% FR).

67,1% des patients étaient âgés de plus de 70 ans et 41% avaient plus de 80 ans. L'euthanasie chez les patients de moins de 40 ans reste très limitée (1,7%). Ce sont surtout les patients des tranches d'âge 60, 70, 80 ans qui demandent l'euthanasie (75,8%). Le groupe de patients le plus important concerne la tranche d'âge entre 80 et 89 ans (29,9%).

En 2018, aucune déclaration relative à l'euthanasie de mineurs n'a été enregistrée.

Le nombre d'euthanasies ayant eu lieu au domicile (46,8%) progresse toujours, tandis que celles pratiquées à l'hôpital diminuent encore (36,1%). Le nombre d'euthanasies pratiquées dans les maisons de repos et maisons de repos et de soins continue d'augmenter (14,3%). Ceci correspond au souhait du patient de terminer sa vie chez lui.

Dans la grande majorité des cas (85,4%), le médecin estimait que le décès des patients était prévisible à brève échéance.

Pour la majorité des patients, plusieurs types de souffrances tant physiques que psychiques (à ne pas confondre avec les affections psychiatriques) ont été constatés simultanément (78,7%). Ces souffrances étaient toujours la conséquence d'une ou plusieurs affections graves et incurables.

Moins de 1% des euthanasies concernaient des patients inconscients ayant fait une déclaration anticipée.

Les affections à l'origine des euthanasies étaient surtout des tumeurs (cancers) (61,4%), des polyopathologies (18,6%), des maladies du système nerveux (8,3%), des maladies de l'appareil circulatoire (3,8%), des maladies de l'appareil respiratoire (2,4%) et des troubles mentaux et du comportement (2,4%).

Nombre d'euthanasies pratiquées et répartition linguistique

	2018	% TOTAL
TOTAL	2357	100 %
NL	1791	76,0
FR	566	24,0

Répartition des patient(e)s par genre

	2018	% TOTAL
TOTAL	2357	100 %
Masculin	1113	47,2
Féminin	1244	52,8

Répartition des patient(e)s par âge

	2018	% TOTAL
TOTAL	2357	100 %
Moins de 18	0	0,0
18-29	14	0,6
30-39	25	1,1
40-49	64	2,7
50-59	205	8,7
60-69	468	19,9
70-79	615	26,1
80-89	705	29,9
90-99	251	10,6
100 et plus	10	0,4

Lieu de l'euthanasie

	2018	% TOTAL
TOTAL	2357	100 %
Domicile	1105	46,9
Hôpital	856	36,3
Maison de repos - Maison de repos et de soins (MR - MRS)	339	14,4
Autre	57	2,4

Base de la demande écrite

	2018	% TOTAL
TOTAL	2357	100 %
Demande actuelle	2335	99,1
Déclaration anticipée	22	0,9

Échéance prévisible du décès

	2018	% TOTAL
TOTAL	2357	100 %
Attendu à brève échéance (Brève)	2012	85,4
Pas attendu à brève échéance (Non brève)	345	14,6

Affections à l'origine de la demande d'euthanasie

	2018	% TOTAL
Répartition en % selon la catégorie des affections, toutes échéances de décès confondues		
TOTAL	2357	100 %
Tumeurs (cancers)	1447	61,4
Pathologies multiples	438	18,6
Maladies du système nerveux	195	8,3
Maladies de l'appareil circulatoire	89	3,8
Troubles mentaux et du comportement	57	2,4
Maladies de l'appareil respiratoire	57	2,4
Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif	22	0,9
Lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes	12	0,5
Maladies de l'appareil digestif	12	0,5
Maladies de l'appareil génito-urinaire	6	0,3
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire	4	0,2
Maladies de l'œil et de ses annexes	4	0,2
Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs	4	0,2
Certaines maladies infectieuses et parasitaires	3	0,1
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	3	0,1
Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde	3	0,1
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	1	0,0

	Brève 2018	Non brève 2018	% TOTAL Brève	% TOTAL Non brève
Répartition en % selon la catégorie des affections et selon l'échéance prévisible du décès				
TOTAL	2012	345	% /2357	% /2357
Tumeurs (cancers)	1437	61,0	10	0,4
Pathologies multiples	286	12,1	152	6,4
Maladies du système nerveux	125	5,3	70	3,0
Maladies de l'appareil circulatoire	70	3,0	19	0,8
Maladies de l'appareil respiratoire	54	2,3	3	0,1
Maladies de l'appareil digestif	9	0,4	3	0,1
Maladies de l'appareil génito-urinaire	6	0,3	0	0,0
Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif	6	0,3	16	0,7
Troubles mentaux et du comportement	5	0,2	52	2,2
Lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes	5	0,2	7	0,3
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire	3	0,1	1	0,0
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	3	0,1	0	0,0
Certaines maladies infectieuses et parasitaires	2	0,1	1	0,0
Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs	1	0,0	3	0,1
Maladies de l'œil et de ses annexes	0	0,0	4	0,2
Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde	0	0,0	3	0,1
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	0	0,0	1	0,0

Souffrances mentionnées

	2018	% TOTAL
TOTAL	2357	100 %
Souffrances physiques et psychiques signalées simultanément	1856	78,7
Souffrances physiques uniquement	418	17,7
Souffrances psychiques uniquement	83	3,5

Qualification des médecins consultés obligatoirement

	2018	% TOTAL
Qualification du 1er médecin consulté obligatoirement		
TOTAL	2357	100 %
Généraliste	814	34,5
Spécialiste	802	34,0
LEIF/EOL	580	24,6
Formé en soins palliatifs	161	6,8

Qualification du 2e médecin consulté obligatoirement (décès non prévus à brève échéance)

	2018	% TOTAL
TOTAL	345	100 %
Psychiatre	192	55,7
Spécialiste	153	44,3

Technique et produits utilisés

	2018	% TOTAL
TOTAL	2357	100 %
Thiopental par voie intraveineuse + curare	1740	73,8
Thiopental par voie intraveineuse seul	447	19,0
Propofol + curare par voie intraveineuse	103	4,4
Morphinique et/ou anxiolytique + curare par voie intraveineuse	57	2,4
Autres	6	0,3
Barbituriques par voie orale	4	0,2

Décisions de la Commission

	2018	% TOTAL
TOTAL	2357	100 %
Acceptation simple	1818	77,1
Ouverture du volet I pour simple(s) remarque(s)	202	8,6
Ouverture du volet I pour raisons administratives	200	8,5
Ouverture du volet I pour précisions sur la procédure suivie ou sur le respect des conditions	137	5,8

Transmission au procureur du Roi : aucun dossier en 2018.

Contacts presse

FR

- **Jacqueline Herremans**, avocate
+32 (0)2 648 75 30
+32 (0)475 74 40 92
jacqueline.herremans@lallemand-legros.be
- **Michèle Morret-Rauis**, oncologue
+32(0)475 40 41 22
morret.rauis@gmail.com

NL

- **Wim Distelmans**, prof. médecine palliative VUB
+32 (0)475 67 14 51
Willem.Distelmans@uzbrussel.be
- **Luc Proot**, chirurgien
+32 (0)50 84 17 77
+32 (0)474 31 75 56
proot.luc@telenet.be